


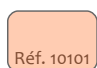
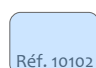
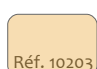
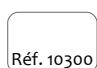


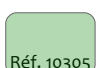
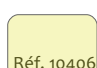
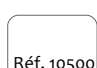

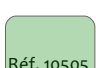
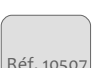

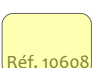
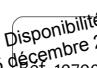


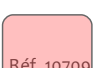
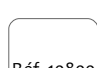

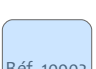
BON DE COMMANDE



Commandez facilement :
 - sur notre site : www.platredentaire.fr
 - par téléphone : 03 23 82 94 33
 - par fax : 03 23 82 94 37
 - par e-mail : contact@platredentaire.fr
 - par courrier : **MASTRANET SARL**
 15 rue d'Essômes
 02310 VILLIERS-SAINT-DENIS

Votre N° de client : _____
 NOM : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Tél. : _____ Fax : _____
 E-mail : _____
 N° de SIRET : _____
 Instructions de livraison (étage, porte, code, horaires) : _____

Directement les meilleurs prix !

Choisissez le plâtre qui vous convient	Indiquez le nombre de cartons par couleur dans chaque case (la couleur imprimée ne correspond pas exactement à la teinte réelle)	Prix TTC par carton	Montant total TTC
EXTREME STONE – Extra dur, très stable, idéal pour implants et CAD / CAM. <i>Le nec plus ultra!</i> Classe 4 - Carton de 10 kg (2 barils de 5 kg)	 Réf. 10001 Brun doré	X 109 ⁰⁰ €	= _____ €
PREMIUM STONE – Extra dur, très haute stabilité dimensionnelle, idéal pour implants. Classe 4 - Carton de 25 kg <i>Antibactérien!</i>	 Réf. 10101 +  Réf. 10102 Brun doré + Bleu ciel	X 109 ⁰⁰ €	= _____ €
3D SCAN STONE – Extra dur, haute stabilité dimensionnelle, optimisé CAD / CAM. Classe 4 - Carton de 25 kg	 Réf. 10203 Gold	X 99 ⁰⁰ €	= _____ €
RESIN STONE – Extra dur, faible expansion, renforcé en résine. Classe 4 - Carton de 25 kg	 Réf. 10300 +  Réf. 10301 +  Réf. 10304 +  Réf. 10305 Blanc + Brun doré + Ocre + Vert	X 99 ⁰⁰ €	= _____ €
RESIN STONE PENTA - Compensateur idéal pour empreintes en silicone. Classe 5 - Carton de 25 kg	 Réf. 10406 Ivoire	X 99 ⁰⁰ €	= _____ €
DIE STONE – Extra dur et peu expansif pour tous types de travaux de prothèse. Classe 4 - Carton de 25kg <i>Le plus vendu!</i>	 Réf. 10500 +  Réf. 10501 +  Réf. 10505 +  Réf. 10507 Blanc + Brun doré + Vert + Gris	X 79 ⁰⁰ €	= _____ €
FLOW ROCK – Fluide, recommandé pour les bases d'arcades. Classe 4 - Carton de 25 kg	 Réf. 10602 +  Réf. 10608 Bleu ciel + Jaune	X 69 ⁰⁰ €	= _____ €
DENTAL STONE – Dur et à faible expansion, idéal pour antagonistes et prothèses amovibles. Classe 3- Carton de 25 kg	 Réf. 10700 +  Réf. 10705 +  Réf. 10708 +  Réf. 10709 Blanc + Vert + Jaune + Rose	X 59 ⁰⁰ €	= _____ €
ORTHODONTIC ROCK – Dur et à faible expansion, formulé pour l'orthodontie. Classe 3 - Carton de 25 kg	 Réf. 10800 Blanc	X 59 ⁰⁰ €	= _____ €
LAB STONE – Recommandé pour mise en moufle, en articulateurs, et modèles d'étude. Classe 3 - Carton de 25 kg	 Réf. 10900 +  Réf. 10902 Blanc + Bleu ciel	X 55 ⁰⁰ €	= _____ €

Le 5ème carton est gratuit !
 Achetez 5 cartons, payez-en 4, nous vous offrons le 5ème (le moins cher des articles achetés)

SOUS-TOTAL TTC _____ €
 Déduisez ici le montant des cartons offerts - _____ €
 + 9,50 € de frais de port GRATUIT si votre commande atteint 150⁰⁰ € TTC (Art. 5 des C.G.V.) + _____ €
TOTAL TTC à payer = _____ €

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, ou d'opposition aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, votre adresse peut être transmise à des tiers. Vous pouvez ainsi être amené à recevoir des offres commerciales (par e-mail si vous l'avez accepté). Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

MASTRANET
 15 rue d'Essômes
 02310 VILLIERS-SAINT-DENIS
 SARL au capital de 7 500 €
 RCS Soissons 490 866 118

MODE DE REGLEMENT

Par chèque à l'ordre de MASTRANET SARL

Par virement (nous vous transmettrons nos coordonnées bancaires avec la confirmation de commande)

Par carte bancaire (Carte Bleue ou Carte VISA)

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|
 Numéro de carte

Inscrivez ici les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire (sur le panneau signature) _____

Date d'expiration (MM/AA) _____ / _____

Nom et prénom du titulaire : _____

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les termes et conditions imprimés sur les deux pages du présent document.
 Date et signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 – OBJET ET APPLICATION.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes transmises à la société MASTRANET, notamment sous son enseigne platredentaire.fr, à compter du 1^{er} Janvier 2008. Toute commande implique l'acceptation des Conditions Générales ci-dessous. Les dérogations aux présentes conditions générales n'engagent la société MASTRANET que si elles ont été acceptées par la société MASTRANET par écrit et ne sont valables que pour la ou les commandes concernées. Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur toutes Conditions Générales d'Achat et autres documents particuliers propres à l'acheteur. Les produits s'adressent exclusivement aux professionnels de l'art dentaire.

2 – OFFRE et PRIX.

Tous les prix s'entendent TTC, et la garantie de maintien de prix ne concerne que les prix hors taxes. Les prix indiqués sont garantis jusqu'à l'apparition d'un nouveau tarif, annulant et remplaçant le précédent. Les prix peuvent être modifiés à tout moment et notamment en cas de changement des données fiscales ou économiques. La modification des tarifs n'autorise pas le client à annuler sa commande. Tout impôt, taxe ou autre à payer en application des règlements nationaux (France, pays importateur, pays de transit...) est à la charge de l'acheteur. La société MASTRANET se réserve le droit de modifier son offre de produits à tout moment et sans préavis. La société MASTRANET se réserve le droit de corriger, à tout moment et sans préavis, les erreurs éventuelles figurant sur sa documentation commerciale, notamment concernant les prix ou les quantités. Les photos ne sont jamais contractuelles.

3 – COMMANDES.

Toute commande ne sera acceptée qu'à réception d'un bon de commande signé. La société MASTRANET se réserve le droit de refuser toute commande sans justification de sa part. Toute modification de commande devra faire l'objet d'un accord écrit ou imprimable de la société MASTRANET et pourra donner lieu à une modification du prix et des modalités d'exécution. En cas d'annulation de commande, la société MASTRANET pourra conserver tout ou partie des sommes versées par l'acheteur client à titre de dommages-intérêts.

4 – LIVRAISON.

En cas de modification d'un produit, la société MASTRANET se réserve le droit de ne pas modifier les produits livrés ou en cours de commande. En cas de suppression d'un produit, la société MASTRANET ne sera pas tenu de fournir un produit équivalent. Les livraisons sont effectuées en fonction des disponibilités, dans l'ordre d'arrivée des commandes. Les livraisons peuvent être effectuées partiellement ou globalement. La société MASTRANET ne peut être tenue responsable d'une rupture de stock ou d'une indisponibilité totale ou partielle due à un fournisseur. L'acheteur sera informé dès que possible, et les produits manquants, non définitivement supprimés, seront envoyés. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, sans garantie, avec la meilleure précision possible. Les retards de livraison ne donnent pas à l'acheteur le droit d'annuler la vente ou de refuser la marchandise. Ils ne peuvent pas donner lieu à retenue, compensation, pénalité ou dommages et intérêts. Toutefois, si le produit n'a pu être livré dans les 6 mois à partir de la date de livraison indicative, la vente pourra être résolue à la demande de l'une ou l'autre des parties ; l'acheteur pourra obtenir restitution de son acompte à l'exclusion de tout autre indemnité ou dommages et intérêts. La société MASTRANET est déchargée de toute obligation de livrer en cas de force majeure : par exemple la guerre, l'émeute, l'incendie, l'inondation, les grèves, les accidents, sans que cette liste soit limitative. La société MASTRANET n'est tenue à la livraison que si l'acheteur est à jour de ses obligations à son égard. Les produits voyagent au risque et périls du destinataire ; celui-ci, en cas d'avarie ou de manquant, doit faire toutes les constatations nécessaires et confirmer ses réserves par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception de la marchandise. Dans tous les cas, les risques que les produits et leurs emballages peuvent faire courir ou occasionner sont transmis à l'acheteur dès leur sortie de l'entrepôt de la société MASTRANET.

5 – FRAIS DE PORT.

Franco de port à partir de 150,00€ TTC.

Une participation de 9,50€ TTC est demandée pour toute commande inférieure à 150€ TTC. Tout envoi contre-remboursement quel que soit le montant de la commande fera l'objet d'une participation aux frais de 22€ TTC. Corse et Iles métropolitaines : les frais de port et d'emballage sont à la charge du destinataire (tarif transporteur + 15,00€ TTC modifiables en fonction de notre prestataire).

6 – RECEPTION – RETOUR PRODUIT.

L'acheteur doit réceptionner les colis en remplissant et signant le bon de livraison du transporteur, en particulier nombre de colis et réserves si nécessaire, sous peine de perdre tout recours à l'encontre de la société MASTRANET. L'acheteur doit vérifier les marchandises à la livraison, ce contrôle devant notamment porter sur la qualité, les quantités et les références des marchandises et leur conformité à la commande. Toute réclamation relative aux vices apparents ou à la non-conformité du produit livré par rapport au produit commandé ou porté sur le bordereau d'expédition doit être formulée par écrit dans les quinze jours de l'arrivée des produits pour la non-conformité, et dans les deux mois suivants la découverte du vice caché, sans préjudice des réclamations éventuelles à faire auprès du transporteur. Si l'acheteur entend engager une action judiciaire, il devra impérativement s'engager dans un délai d'un an à compter de la livraison ; passé ce délai, son action sera prescrite.

L'acheteur sera tenu de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées, et laisser à la société MASTRANET toute facilité pour procéder au contrôle des vices ou anomalies et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'y procéder lui-même ou d'y faire procéder un tiers. Tout retour doit faire l'objet d'un accord formel de la société MASTRANET. Tout produit retourné sans accord sera tenu à disposition de l'acheteur et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les produits doivent être dans leur état d'origine accompagnés de la photocopie de la facture et du motif du retour. Les frais et risques du retour sont à la charge de l'acheteur.

7 – FACTURATION et REGLEMENT.

Les produits sont facturés sur la base du tarif en cours au jour de l'expédition des marchandises. Une facture est établie pour chaque livraison et délivrée au moment de celle-ci ou envoyée séparément. Sauf accord modificatif, le règlement de la facture s'effectue à la commande. Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces indemnités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 7 points de pourcentage. Les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. Ces intérêts courent jusqu'au paiement complet du montant dû. Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (retard de règlement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant. Aucune remise pour paiement comptant ou anticipé ne lui sera accordée.

8 – RESERVE DE PROPRIETE.

Le vendeur se réserve la propriété des marchandises désignées sur ce document jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. La remise d'un titre créant une obligation à payer ne constitue pas un paiement à ce sens-là jusqu'à ce que ledit effet de commerce ait été effectivement payé.

En cas de non-paiement, la société MASTRANET pourra reprendre les produits encore en stock. En cas de non-individualisation des produits, la société MASTRANET pourra demander le remboursement. En cas de revendication, les acomptes déjà versés restent acquis au vendeur à titre de dédommagement. En cas de procédure collective (sauvegarde, redressement ou liquidation), l'acheteur devra impérativement en informer la société MASTRANET sans délai afin que celui-ci puisse s'y opposer et faire valoir ses droits. Il en est de même pour toute intervention d'un tiers sur les produits. Il est interdit à l'acheteur de donner en gage ou de céder à titre de garantie la propriété des produits. Le transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens soumis à réserve de propriété, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner, est effectué dès la livraison des marchandises. L'acheteur s'engage, en conséquence, à souscrire dès à présent un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des marchandises désignées.

9 – GARANTIES.

La société MASTRANET applique la durée des garanties fabricants, exclusivement sur les défauts de fabrication. La garantie s'applique aux seuls vices de fabrication. Elle est limitée au remplacement par la société MASTRANET du produit défectueux, si celui-ci est encore au catalogue, ou par un produit équivalent, si celui-ci n'est plus commercialisé, à l'exclusion notamment du paiement de tout dédommagement, à quelque titre que ce soit. La société MASTRANET ne peut être tenue responsable des conséquences directes ou indirectes, matérielles ou immatérielles liées à l'utilisation des produits vendus, ni de toute cause de préjudice intervenant en dehors de son contrôle. L'acheteur est seul responsable du choix des produits achetés. Il doit prendre toute mesure pour s'assurer que les produits commandés sont adaptés à ses propres produits, à ses méthodes de fabrication ainsi qu'aux utilisations prévues. Faute pour l'acheteur de se conformer à ces principes, il ne pourra se retourner contre le vendeur. Il doit prendre connaissance des conditions de stockage et d'utilisation des produits et les respecter. L'acheteur doit s'assurer de la conformité des produits et de l'utilisation qui en sera faite, aux lois et réglementations qui pourraient lui être applicables.

Le vendeur se réserve la faculté de livrer les quantités commandées avec une tolérance dans la limite conforme aux usages du commerce pour les produits concernés. Pour bénéficier de la garantie, le client doit informer la société MASTRANET par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de 48 h à compter de la manifestation du défaut. En cas de retour abusif, la société MASTRANET pourra exiger de l'acheteur une somme égale à 5% du prix des produits retournés à tort, au titre de dommages et intérêts.

10 – DROIT D'ACCES

Conformément à la loi (Art 34 de la Loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978), l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

11 – LITIGES

Toutes les ventes conclues par la société MASTRANET sont soumises à la loi française. Pour toutes les contestations relatives aux ventes réalisées par la société MASTRANET et à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Soissons. La société MASTRANET fait élection de son domicile à VILLIERS SAINT DENIS, 15 rue d'Essômes, 02310.

MASTRANET : SARL au capital de 7500€ - RCS Soissons 490 866 118